



// Dossier
La santé au cœur de la ville



actualité

ma ville... d'environnement

4 // Moins de gâchis dans les restaurants scolaires

ma ville... d'avenir et innovante

5 // Un îlot urbain pour dynamiser le quartier de la Plaine

ma ville... citoyenne

6 // Sensibiliser aux gestes barrières et favoriser l'activité physique

7 // Saint-Martin-d'Hères fête les 150 ans de la Commune de Paris

8-9 // Retour sur le Conseil municipal du 23 mars



portrait

// Alain Cresson

Le plaisir des choses de la vie



en mouvement



dossier

// La santé au cœur de la ville



expression politique



plus loin

// Roger Martelli

Historien, auteur et coprésident de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris



culturelle

22 // Elles marchent...

23 // Quand la création contemporaine s'invite chez les habitants



active

// Aller de l'avant !



en vues

// Une Quinzaine dématérialisée... mais bien vivante !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



DR

Février 2021, le maire aux côtés des soignants, des enfants et des enseignants à l'école élémentaire Gabriel Péri, établissement pilote pour la mise en place des tests salivaires.

“ L’engagement de la ville sur les questions de santé se fonde d’abord sur le droit à la santé pour toutes et tous. Dire cela, c’est à l’échelle de notre commune s’inscrire dans l’esprit du fondateur de la Sécurité sociale, Ambroise Croizat (...). ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta

Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoisin

Mise en pages Emmanuelle Billon, Inès Moro Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.05.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Égalité d'accès aux soins, qualité des soins, solidarité : les trois piliers d'une vraie politique de santé !

Depuis un an, les soignants sont particulièrement mis à contribution par la crise sanitaire. Quel message le Maire de Saint-Martin-d'Hères voudrait leur adresser ?

David Queiros : Leur investissement au quotidien est bien entendu à saluer. Celles et ceux qui ont choisi le métier de soignants le pratiquent avec abnégation, afin d'aider et soulager les autres. Cependant, l'engagement ne fait pas tout : il faut aussi des moyens. Personne n'a oublié que quelques mois avant cette crise de la Covid, les personnels des hôpitaux se mobilisaient partout en France, afin de dire leur colère face au manque de lits et à la diminution des moyens humains. Je n'oublie pas non plus ce que le président de la République leur répondait alors : « *Il n'y a pas d'argent magique* ». Quelques mois plus tard, la pandémie a malheureusement dit où se situait la vérité ! On ne transige pas avec la santé, sans en payer un prix très lourd.

À Saint-Martin-d'Hères, j'ai pu voir à de nombreuses reprises l'implication sans faille des professionnels de santé. Nous nous sommes mobilisés autant que possible afin de les accompagner et de les soutenir, par des masques livrés à l'hôpital en début de crise, en accueillant les enfants des soignants, ou encore en mettant du personnel municipal à disposition pour aider à l'effort de vaccination. En réalisant un dossier spécialement sur la santé dans ce numéro de *SMH ma ville*, c'est aussi une forme d'hommage aux 402 professionnels de santé qui agissent sur notre commune afin de prendre soin de nous.

À Saint-Martin-d'Hères, la ville est engagée très fortement sur les enjeux de santé.

Qu'est-ce qui motive cette implication ?

David Queiros : L'engagement de la ville sur les questions de santé se fonde d'abord sur le droit à la santé pour toutes et tous. À l'échelle de notre commune, cela veut dire s'inscrire dans l'esprit du fondateur de la Sécurité sociale, Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail, qui défendait l'égalité

d'accès aux soins, la qualité des soins et la solidarité.

En reprenant à leur compte cette volonté, les équipes municipales successives ont construit une politique locale de santé publique, visant à améliorer les conditions de vie des habitants, à travers notamment le service communal hygiène santé et le centre communal de planification et d'éducation familiale. Ces services permettent d'accéder à des soins infirmiers ou à une écoute gratuite auprès de psychologues. Les femmes peuvent aussi trouver des réponses et des solutions à toutes les questions et en toute discrétion, pour une maternité choisie. Ce sont aussi les actions de prévention qui sont menées auprès de publics plus fragiles, que ce soit les jeunes ou les plus âgés. Face à la Covid-19, je rappelle l'action du CCAS envers nos aînés, pour organiser une veille sanitaire et psychologique auprès des personnes les plus isolées.

L'autre pan de la politique de santé de Saint-Martin-d'Hères, c'est une volonté d'agir pour favoriser les partenariats. Pourquoi la ville souhaite-t-elle privilégier ces actions de coordination ?

David Queiros : Mettre les professionnels en relation, construire des passerelles et favoriser les pratiques collectives, c'est une manière de faire que la ville a adopté depuis longtemps. Dès 2008, Saint-Martin-d'Hères construisait un Programme local de santé. En 2011, elle s'engageait résolument dans les Ateliers santé ville, qui ont permis la capitalisation des connaissances et le développement des partenariats. En 2020, nous avons signé le Contrat local de santé pour aller encore plus loin dans ce travail collectif au service de la santé des habitants. S'engager dans ces partenariats est payant. Un exemple de l'efficacité de notre démarche, détaillé dans ce journal, c'est l'Agence régionale de santé qui valide en mars dernier deux projets collectifs d'installation de médecins et de praticiens. Si nous pouvons compter sur tous nos soignants, ils savent aussi qu'ils peuvent compter sur nous. //

Moins de gâchis dans les restaurants scolaires

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires est un travail de longue haleine et une préoccupation majeure pour la ville qui ne cesse d'interroger ses pratiques.

En 2018, la commune, accompagnée par La Métro, a participé à une campagne de pesée des denrées non consommées à la fin des repas dans les restaurants scolaires Voltaire, Paul Éluard et Paul Langevin. Il s'agissait de dresser un diagnostic afin de mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire. Après avoir constaté que l'aliment le plus jeté était le pain, la ville a décidé de remplacer les miches individuelles par du pain tranché. En parallèle, des commissions menus ont été mises en place afin d'avoir le retour des convives sur les plats proposés. Aller vers des aliments de meilleure qualité,



avec plus de saveurs, jouer sur la présentation des plats, proposer le fromage dès l'entrée, couper les fruits, se tourner vers plus d'aliments bio, locaux, labellisés ou encore ajuster les quantités servies sont autant de changements impulsés afin de lutter contre le gâchis alimentaire.

Un premier bilan

En mars 2021, une nouvelle campagne de pesée s'est déroulée dans les mêmes restaurants scolaires qu'en 2018 afin de faire un premier point d'étape sur l'effet des mesures

instaurées. Avec 15 % de pertes en moins, le pain est bien moins jeté depuis qu'il est servi tranché. Un premier résultat encourageant, même si une partie des repas demeure toujours non consommée (environ 130 grammes par enfant). Afin d'aller encore plus loin, la ville a décidé d'établir un partenariat avec des associations étudiantes et la banque alimentaire afin de reverser, avant chaque vacances scolaires, les aliments restants, tels que les laitages, les fromages, les fruits. Par ailleurs, la commune accentue son travail

autour de la qualité gustative des plats et de leur assortiment en lien avec les animateurs des restaurants scolaires, le chef de

**1 800 enfants déjeunent
chaque jour à la cantine.
15 % de pain jeté en moins.**

la cuisine centrale et une diététicienne. Un travail de fond qui ne peut se faire que sur un temps long avec pour leitmotiv : mieux manger et moins jeter ! // GC

Un espace de jeux au sol bien "rembourré" !



Suite au remplacement des anciens jeux en bois réalisé en octobre 2019, la ville a procédé tout récemment au rechargement des sols amortissants naturels disposés sous et autour du château fort et du bateau pirate. Ces jeux avaient été remplacés à l'époque suite à une concertation organisée avec les riverains qui avaient, au moyen d'un questionnaire, plébiscité ces deux installations. Afin d'amortir les éventuelles chutes des bambins, un lit de copeaux de bois résineux imputrescible, et traité de manière écoresponsable, avait été

initialement répandu sur une épaisseur de 80 cm. Ce sol naturel mobile très souple, vient d'être "rechargé" début mars. C'est donc actuellement une quantité de 20 m³ de copeaux neufs qui a été remplacée sur une épaisseur de 20 cm par les agents du service espaces verts de la ville, durant une journée. Un dispositif renouvelé partiellement et renforcé trisannuellement, pour un montant total de 3 000 €. De quoi réceptionner en douceur, les pirates intrépides et autres chevaliers en herbe et... rassurer leurs parents ! // KS

Un îlot urbain pour dynamiser le quartier de la Plaine

C'est un projet de longue haleine qui s'inscrit dans la continuité du renouvellement urbain de la Plaine - Champberton - Renaudie. Au quartier Voltaire, la mutation se poursuit avec l'aménagement Voltaire.



Une nouvelle dynamique pour préparer l'avenir du quartier de la Plaine, c'est l'ambition du projet d'aménagement de l'îlot Voltaire. Alors que la réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse vient tout juste de s'achever, que celle du gymnase et du groupe scolaire Voltaire est en cours, c'est un vaste programme qui se dessine sur ce tènement dans la continuité du square du Petit Prince. Dernière pierre à l'édifice de la reconstitution du quartier de la Plaine, ce site présente un enjeu fort, situé entre deux carrefours stratégiques, aux intersections des rues Voltaire, Edmond Rostand et de l'avenue Potié. Et pour cause ! Une opération de 69

logements avec 438 m² de toitures végétalisées est en cours de commercialisation. Ce projet vise à renforcer la mixité sociale du Quartier politique de la ville et est estampillé Prir*. En ce sens, quatre immeubles, chacun composé de deux bâtiments en R+4 et R+4 attique**, seront réalisés. Le premier, de 34 logements, fait la part belle à l'accession sociale et est porté par le bailleur Dauphilogis. Le second ensemble de 35 appartements, conçu par Grenoble Habitat, est réservé à l'accession

privée et comportera 126 m² de locaux commerciaux en rez-de-chaussée. En tout, ce ne sont pas moins de 2 260 m² de bâti répartis sur une parcelle de 4 983 m² qui bénéficieront d'un parc arboré, mais aussi de 69 stationnements, de 29 box fermés, de 36 places couvertes et quatre surélevées. De quoi donner un nouvel air à ce secteur en pleine mutation. // LM

*Projet de renouvellement d'intérêt régional
**Appartement en terrasse

La résidence autonomie Pierre Semard s'offre une seconde jeunesse !

La réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard est lancée. Débutés en avril, les travaux devraient durer deux ans. Dans l'intervalle, tout est mis en œuvre par la ville et le CCAS pour assurer confort et sérénité aux résidents.



Les messages écrits par des résidents s'affichent en grand sur la façade.

Vendredi 2 avril, le maire, David Queiros, Michelle Veyret, 1^{re} adjointe en charge des solidarités, et Françoise Gerbier, conseillère départementale du canton, ont procédé à la pose de la première pierre de la résidence autonomie Pierre Semard. Dans les faits, les élus ont fixé un panneau d'isolant sur la façade de l'établissement, symbolisant par là un volet important du chantier de réhabilitation et

de modernisation du bâtiment qui verra ses performances thermiques et énergétiques nettement améliorées. Outre l'isolation, l'opération prévoit la rénovation, la mise en accessibilité (sanitaires, douches...) et le réaménagement complet des 72 appartements (T1 bis de 30 m²) défini en concertation avec les locataires. Pour que les travaux puissent démarrer dans l'aile sud, les résidents ont déménagé provisoirement vers

ZOOM

MONTANT DE L'OPÉRATION :

5,43 millions d'euros (M€), dont 2,4 M€ de subventions attendues (État : 400 000 €, Conseil départemental : 1,08 M€, Carsat : 892 000 €)

les logements situés dans l'aile nord. Sont également au programme, la mise aux normes de sécurité incendie, la remise à niveau du bâti et des installations techniques, sans oublier les espaces communs qui vont être remaniés pour plus de fonctionnalité et de convivialité. // NP

Reportage sur le Facebook de la ville.

Sensibiliser aux gestes barrières et favoriser l'activité physique

Face à la pandémie et pour contribuer à contenir les contaminations sur le territoire, la ville et son CCAS, à travers la direction hygiène-santé et centre de planification, ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé à l'automne 2020 par l'Agence régionale de santé (ARS).

« Développer l'éducation aux gestes barrières » et « mettre en œuvre des actions d'éducation et de promotion en santé environnement dans le contexte de la pandémie de Covid-19 », sont les deux

280 Martinérois ont été sensibilisés.



Des habitants ont pu tester s'ils passaient correctement le gel hydroalcoolique sur leurs mains en les plongeant dans la "boîte à coucou" !

objectifs que s'est fixé la direction hygiène-santé et centre de planification et pour lesquels elle a obtenu une subvention. Avec la volonté d'aller à la rencontre des habitants, notamment auprès des plus éloignées

de l'information et de la prévention. Ainsi, les actions de sensibilisation ont permis de rencontrer 280 personnes : enfants, jeunes, adultes et professionnels recevant du public. Sur les marchés, à Épisol, dans

les maisons de quartier et les médiathèques, à la Mission locale... les habitants ont ainsi pu s'informer sur les gestes barrières à adopter, mais aussi faire part de leurs interrogations et inquiétudes... En cohérence avec l'engagement inscrit dans le CLS* de « réinvestir l'espace public en aménageant des parcours santé environnement pour lutter contre la sédentarité », et en étroite collaboration avec les services municipaux environnement et aménagement, un travail important est ainsi mené afin de proposer aux habitants des circuits "balisés". Ces derniers sont imaginés de manière à favoriser l'activité physique en pleine nature et le bien-être. Des supports de communication sont également prévus pour éclairer les promeneurs sur la biodiversité et le patrimoine de la ville croisés tout au long de leur parcours sportif. // NP

*Contrat local de santé mis en place par la ville en 2020 (voir dossier p. 14-15)



Le lycée Pablo Neruda renforce ses liens avec le Point information jeunesse

Tisser des liens avec les jeunes, les développer pour donner naissance à des projets et encourager les lycéens à poursuivre leurs démarches dans l'établissement et en dehors, tels sont les objectifs de la convention avec la ville qui se voit aujourd'hui renforcée par la mise à disposition d'un local.

« Nous avons décidé de venir pour saluer l'investissement des élèves et les encourager à continuer vers la réalisation de nombreux projets », confie le maire David Queiros lors d'une visite au lycée Pablo Neruda qui s'est déroulée le 18 mars dernier. Un déplacement qui fait suite aux nombreuses actions réalisées par la ville en partenariat avec cet établissement dans

le cadre d'une convention tripartite entre le lycée, les services jeunesse de la commune et de Saint-Martin-d'Uriage. Cette dernière a été renforcée par une délibération adoptée lors du Conseil municipal du 23 février avec la mise à disposition d'un local au sein de la structure scolaire, tout en précisant les champs d'actions. Son but ? Accompagner les lycéens dans leur rôle de citoyens dans le cadre de la formation des délégués de classe et apporter un soutien pédagogique aux élèves au sein du Conseil de vie lycéen (CLV) et de la Maison des lycéens (MDL). Le Point information jeunesse (Pij) effectue déjà des actions de proximité avec les jeunes tous les jeudis de 13 h à 14 h, avec comme ambition de tisser et conserver un lien avec eux. Mais pas que ! Les animateurs du Pij les accompagnent dans le montage de projets, présentent les services de la commune tels que la formation au Bafa*, les initiatives jeunes, etc. En ce sens, des idées ont émergé comme la rénovation de la cafétéria du lycée, la mise en place d'un temps radio à la pause déjeuner pour diffuser de la musique et donner la parole aux élèves ou encore les aider dans l'élaboration du carnaval. // LM

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Saint-Martin-d'Hères fête les 150 ans de la Commune de Paris



Image extraite de la BD *Le cri du peuple* de Jacques Tardi.

C'est l'une des dernières révolutions populaires du XIX^e siècle qui s'est conclue tragiquement. La Commune de Paris souffle cette année ses 150 bougies. L'occasion de redécouvrir ce passé à travers plusieurs événements programmés dans la ville.

Pas de barricade, mais une série d'événements retraçant une période tragique de notre histoire et une des dernières révolutions populaires, celle de la Commune de Paris.

À l'occasion de ses 150 ans, la ville de Saint-Martin-d'Hères, en association avec le collectif "Faisons vivre la Commune en Isère", va développer de multiples actions afin de mieux faire connaître ce pan de l'Histoire. Le 18 mars 1871, les Parisiens s'opposent au gouvernement suite à sa

gestion catastrophique de la guerre contre la Prusse (l'Allemagne aujourd'hui) tandis que Paris subit de plein fouet un siège qui s'éternise. Les mauvaises décisions politiques successives et le manque de transparence de l'exécutif finissent par mettre le feu aux poudres dans un contexte où les Parisiens sont affamés et épuisés. La foule se soulève, les soldats rejoignent la population, l'exécutif s'exile à Versailles avec ses fonctionnaires. C'est le début de la Commune qui durera 72 jours.

Trois temps forts

150 ans après, l'esprit de la Commune vit encore par les innovations qui en ont découlé : l'enseignement laïque et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État, le divorce par consentement mutuel ou encore l'ébauche de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Des concepts novateurs que l'historien Pierre Saccoman

a narré le 27 avril lors d'une visioconférence depuis l'Espace Vallès, visible en ligne sur le portail culturel de la ville. Du 4 au 29 mai, c'est une exposition, présentée à la médiathèque Romain Rolland, qui retracera cet épisode. Celle-ci associera 24 panneaux thématiques réalisés par l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris et des planches originales de BD (dont celles du dessinateur Jacques Tardi), prêtées par le Département de la Dordogne. Si le contexte le permet, un ciné-débat sera organisé à Mon Ciné avec une série de courts-métrages datant de 1914 à 1951, le tout animé par l'historien Tanguy Perron. En parallèle, une exposition sera visible dans le hall de la Maison communale tandis qu'une rencontre avec l'écrivain martinérois Jean Bruyat, auteur d'un livre sur la Commune, pourrait avoir lieu d'ici mi-octobre et encore bien d'autres surprises... // LM

Journée nationale de la Résistance

Jeudi 27 mai, sur la place du Conseil national de la Résistance (CNR), le maire, David Queiros, des représentants du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères et de l'Anacr Isère*, – présidée par Denise Meunier, à l'origine de la reconnaissance nationale de cet événement par la présidence de la République – vont célébrer la Journée nationale de la Résistance.

Une cérémonie pour transmettre les valeurs de la Résistance, honorer la mémoire et le courage de ces femmes et de ces hommes qui ont combattu avec courage afin de libérer la France du joug nazi. Et une date qui ne doit rien au hasard puisqu'elle marque la création du Conseil national de la Résistance, symbole d'une France, qu'au lendemain de la guerre, ses fondateurs voulaient humaniste, solidaire et démocratique. // NP

*Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance



Les membres du Conseil national de la Résistance le jour de sa création.

Conseil municipal

Soutenir le monde économique et la culture

C'est dans un contexte toujours bouleversé par la pandémie que s'est déroulé le Conseil municipal du 23 mars. À l'heure d'un 3^e confinement, la ville actionne des leviers pour soutenir les secteurs les plus impactés par cette crise. De nouvelles mesures pour aider le monde économique et le secteur culturel ont été adoptées, ainsi qu'un vœu pour replacer l'art et la culture au cœur de notre société.



Le Conseil municipal a adopté une mesure exceptionnelle d'exonération des redevances d'occupation du domaine public à destination des professionnels martinéirois.

L'état d'urgence sanitaire a entraîné un ralentissement d'activité pour les commerces qui sont à la fois tributaires des couvre-feux, des fermetures successives et ne proposent plus qu'un service à emporter. Au vu des pertes de revenus engendrées pour ces commerces de proximité ou ces PME*, et après concertation avec la Métropole, le Conseil municipal a adopté une mesure exceptionnelle d'exonération des redevances d'occupation du domaine public, pour une période de trois mois (avril, mai, juin), à destination des professionnels martinéirois, représentant au total 5 050 €. Ce soutien vient en complément des aides accordées par La Métro, la Région et les différents dispositifs de l'État ainsi que de l'exonération attribuée par la ville pour l'année passée à hauteur de 7 700 €.

Accompagner les artistes

Dans la continuité des délibérations du 9 juin 2020 et du 26 janvier 2021 qui avaient pour objet de soutenir et répondre aux inquiétudes exprimées par les artistes et techniciens intermittents du spectacle, la ville s'engage à nouveau à payer les cachets aux compagnies dont les spectacles ont dû

être annulés du fait de la fermeture des équipements culturels. Pour le moment, six spectacles n'ont pu avoir lieu depuis janvier, ce qui équivaut à un montant de 26 350 € (hors taxes). La commune poursuit également les remboursements des billets de spectacles annulés pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021. En parallèle, afin de faire vivre la culture, L'heure bleue et l'Espace culturel René Proby accueillent régulièrement des résidences d'artistes. Depuis le mois de novembre, huit compagnies ont pu ainsi continuer leur travail de création.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Un vœu pour « remettre l'art et la culture au cœur de notre société »

Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles, a proposé au nom de la majorité municipale un vœu, pour rappeler le caractère essentiel de la culture dans nos sociétés et son importance pour « préserver et conforter les capacités de résilience et de résistance dans une épreuve dont nul ne peut prévoir les aléas et la durée. » Par ailleurs, en raison des « conséquences graves subies tout particulièrement par les artistes

et techniciens empêchés de se produire et séparés de leurs publics » et « conscient que la fermeture de tous ces lieux culturels est une atteinte à la liberté de création, d'expression pour les artistes, et d'accès aux œuvres pour le public, le Conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères demande au gouvernement de remettre l'art et la culture au cœur de la société et qu'il fasse des activités culturelles et artistiques une priorité. Par ailleurs, la municipalité demande l'autorisation afin que les équipements culturels martinéirois soient pilotes pour expérimenter leur réouverture ». // GC

Vœu adopté à l'unanimité.

**Petites et moyennes entreprises*

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance
mardi 25 mai à
18 h. À suivre en
direct sur la chaîne
Youtube de la ville.



Hommage à Fabien Spuhler

Mardi 27 avril, un hommage a été rendu par Monsieur le maire et le Conseil municipal à l' élu, au sportif et à l'homme qui fut Fabien Spuhler.

Parti tragiquement le 20 avril dernier à l'âge de 53 ans, Fabien Spuhler restera dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont croisé. Élu municipal depuis 2014, membre du groupe socialiste, il a été conseiller délégué à la prévention et à la sécurité de 2014 à 2020, puis conseiller délégué à l'événementiel à l'issue des élections de mars 2020. Engagé et humaniste, il a exercé ses fonctions avec conviction en ayant toujours à cœur de défendre l'intérêt des Martinéirois.

Agent technique sur le Domaine universitaire, Fabien Spuhler avait la passion du football chevillée au corps. Il s'était donné les moyens de devenir formateur. À l'Olympique club d'Eybens, il entraînait les jeunes avec savoir-faire et bienveillance, leur transmettant les valeurs qui font l'honneur de ce sport qu'il aimait tant. //

Fiscalité : un maintien des taux d'imposition

C'est une disposition légale qui revient chaque année : le vote des taux d'imposition communaux concernant la taxe d'habitation et la taxe foncière. Dans un contexte de réforme de la fiscalité locale de la taxe d'habitation, la municipalité de Saint-Martin-d'Hères contient son niveau d'imposition, sans hausse. Explications.



« **L**a taxe d'habitation pour la résidence principale disparaîtra pour tous d'ici 2023. Une opération progressive échelonnée entre 2018 et 2020 portant sur 80 % des contribuables les moins aisés en France (86 % pour Saint-Martin-d'Hères) », précise Jérôme Rubes, adjoint aux finances. Elle s'accélérera dès cette année pour les 20 % restants qui bénéficieront d'une exonération de 30 % sur cette taxe jusqu'à sa disparition programmée en 2023 pour les résidences principales. Pour cette année, le taux de la taxe d'habitation, pour ceux devant s'en acquitter, s'établit à 20,08 %. Les personnes disposant d'une résidence secondaire continueront à la payer.

Taxe foncière : des taux d'imposition inchangés

« Parallèlement, un glissement s'opérera, dès cette année, pour compenser ce défaut de recettes. Pour ce faire, lors du réajustement des taux concernant l'ensemble des collectivités, la commune a voté lors du Conseil municipal du 23 mars 2021, une taxe foncière qui intégrera le taux de Saint-Martin-d'Hères (40,04 %) et celui du Département (15,9 %) », indique Jérôme Rubes.

Aucun changement pour le contribuable redevable de la taxe foncière, mis à part qu'au lieu de payer une partie de la taxe foncière au département, il réglera l'intégralité de la somme à la commune.

En clair, sur l'avis de taxe foncière, les

habitants n'auront plus deux lignes, l'une réservée à la part communale de 40,04 %, l'autre à la part départementale de 15,90 %, mais une seule intégrant ces deux éléments soit : 55,94 % (40,04 % + 15,90 %). Pour résumer, les taux d'imposition 2021 s'établissent comme suit : taxe foncière sur les propriétés bâties, 55,94 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties, 92,80 %.

Une réforme qui réduit un peu plus l'autonomie fiscale des communes et qui intervient dans un contexte où le service public reste le premier acteur de proximité et de liens sociaux aux habitants comme le démontre au quotidien cette crise sanitaire. // LM



Contexte

La loi de finances de 2018 a acté la **suppression progressive** de la **taxe d'habitation d'ici 2023** (pour la résidence principale)



Aujourd'hui, **86 % des Martinérois ne la payent plus**



Pour les communes

Comment est compensée cette perte de recette fiscale

- Par un **réajustement** des taux communaux de la taxe foncière

Jusqu'au
31/12/2020

55,94 % de la taxe foncière

Taux **départemental**

15,90 %

Taux **communal**

40,04 %

Depuis le
01/01/2021

55,94 % de la taxe foncière

Taux **communal**

55,94 %



Pour les habitants

- **Il n'y a pas d'augmentation des taux d'imposition** pour les habitants, il s'agit d'un glissement
La part due auparavant au Département est désormais versée à la commune

Alain Cresson

Le plaisir des choses de la vie

Installé à la résidence autonomie Pierre Semard, Alain Cresson profite pleinement de sa retraite. Tourné vers les autres, très actif, il a plaisir à faire partager son parcours et sa bonne humeur. Portrait d'un jeune retraité plein d'allant !



C'est une sérénité communicative qui émane d'Alain Cresson. Posé et souriant, il a plaisir à revenir sur son parcours, tout en savourant l'équilibre qu'il a trouvé dans sa vie de jeune retraité. À 68 ans, il est le benjamin de la résidence autonomie Pierre Semard. « Lorsque j'ai pris ma retraite et après ma séparation d'avec ma compagne, je n'ai pas eu envie de rester seul dans mon appartement que je trouvais bien trop grand. Habitant du quartier Pierre Semard, j'ai rencontré l'ancienne directrice de la résidence et j'ai été séduit par cet endroit où je pouvais à la fois être totalement indépendant tout en étant entouré. » Ainsi, Alain Cresson quitte son logement et prend ses quartiers à la résidence, un choix qu'il savoure à chaque instant ! Cet ancien employé de La Poste regarde son passé et profite du présent avec apaisement. Bienveillant, il aime être entouré, consacrer du temps aux autres. « J'ai intégré les PTT* à 18 ans. Après avoir travaillé quelques années au centre de tri de Sassenage, j'ai eu l'opportunité d'intégrer son service social et je suis devenu directeur de centres de vacances ». Une aubaine pour le jeune homme d'alors, diplômé du Bafa et passionné par le métier d'animateur auprès des enfants. « Pendant 21 ans, j'ai exercé dans différents centres de vacances, sur les côtes atlantique, méditerranéenne, en montagne. Mon préféré a été celui de Saint-Laurent-du-Pont. » Une belle période qu'il a plaisir à faire partager et malgré des déplacements très fréquents, « ma compagne, infirmière libérale, pouvait me rejoindre. » À la quarantaine, Alain Cresson a envie de passer à autre chose, une page se tourne, et c'est sans aucun regret qu'il reprend ses activités au sein du centre de tri. Un deuxième pan de sa carrière s'ouvre alors, tout aussi plaisant. Féro

“ La résidence est un bel endroit pour passer sa retraite sereinement et l'équipe est formidable, très à l'écoute. ”

de randonnée, de vélo, de tir à l'arc, de pétanque, il profite de son temps libre pour s'adonner à ses passions. C'est en pleine forme qu'il entre dans la soixantaine pour une nouvelle étape : la retraite, « qui m'a mené ici, où je me sens si bien ! »

La résidence est pour lui un compromis idéal entre accompagnement et indépendance, « on est totalement libres, on peut déjeuner dans la salle à manger commune ou dans son studio, participer ou non aux activités..., on fait sa vie mais tout en étant entourés. C'est un bel endroit pour passer sa retraite sereinement et l'équipe est formidable, très à l'écoute ». Alain Cresson a noué des liens avec d'autres résidents qui sont devenus ses amis, « on se reçoit régulièrement – hors période Covid –, c'est très sympa. Face à la pandémie

on est un peu plus rassurés aujourd'hui car nous sommes tous vaccinés à la résidence, c'est une bonne chose ! » Alain participe aussi aux nombreuses activités proposées par le SDVS**, notamment les sorties extérieures. Et tous les vendredis, depuis une dizaine d'années, c'est aux Restos du cœur qu'il va donner de son temps et de sa bonne humeur, « je m'occupe de l'approvisionnement, c'est important pour moi de

me sentir utile aux autres. Les Restos du cœur c'est aussi une grande famille, on tisse énormément de liens. » Actif et investi, Alain Cresson apprécie aussi la lecture, notamment les romans de Stephen King, la vue de son balcon et l'ensoleillement de son studio qui sera encore « plus sympa après les travaux. Le déménagement s'est très bien passé, là encore l'équipe a été au top ! ». Toujours positif, Alain Cresson profite du temps présent et de tous ses petits bonheurs quotidiens... // GC

*Postes et télécommunications

**Service de développement de la vie sociale



Un accueil de loisirs pour les enfants des personnels prioritaires

En raison du reconfinement, les accueils de loisirs municipaux ont été fermés et leurs activités annulées, à l'exception de celui de Paul Langevin réservé aux enfants des personnels prioritaires. Du 12 au 23 avril, cet accueil leur a proposé une multitude d'activités ludiques, de découverte ou plus sportives. De quoi réjouir les enfants en leur permettant de s'amuser pendant les vacances. Dans un même élan de soutien aux habitants en première ligne, ce sont quatre écoles martinéroides qui ont accueilli une centaine d'enfants durant la semaine précédant le week-end pascal...



DR



En mémoire des victimes et héros de la Déportation
Dimanche 25 avril, le maire, David Queiros, Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, des représentants du comité local de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) et du comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères ont commémoré le 76^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. Un temps pour se souvenir, se recueillir et rappeler qu'aujourd'hui encore il importe de rester vigilant pour que de telles atrocités ne puissent se reproduire.

Place Paul Éluard : les travaux sont lancés !

Le maire, David Queiros, et Brahim Cheraa, adjoint à l'aménagement, à l'urbanisme et aux travaux, se sont rendus place Paul Éluard où le chantier d'aménagement du parking attenant a débuté. C'est un espace de stationnement entièrement repensé, réaménagé et fortement végétalisé, qui sera rendu aux habitants dès le mois de juin.



Reportage vidéo sur le Facebook de la ville.



Commémoration du génocide arménien

Il y a 106 ans, au cœur de la Première Guerre mondiale se déroula le génocide des Arméniens en Turquie. Chaque année, la ville perpétue le souvenir de cette terrible journée du 24 avril 1915. Près de 600 intellectuels arméniens furent arrêtés par les autorités ottomanes à Constantinople, déportés ou assassinés. Ce jour funeste a marqué le début d'un génocide où deux tiers des Arméniens périrent du fait de déportations, famines et massacres planifiés. Ces actes de triste mémoire constituent le premier génocide du xx^e siècle. C'est au souvenir de toutes ces victimes, pour la plupart civiles, que ce jour de commémoration est dédié.

Le street art* s'invite à la résidence Pierre Semard

En amont de la 7^e édition du Street Art Fest Grenoble-Alpes prévu du 28 mai au 4 juillet, son fondateur – et directeur des espaces d'art Spacejunk – Jérôme Katz a donné une conférence sur cet art de rue qui s'affiche en grand sur les murs et les façades de la ville. Les résidents ont ainsi pu découvrir les origines et les courants de cette discipline mouvante et, souvent, reflet de la société.

* Art urbain.



DR

Reportage vidéo sur le Facebook SMH Web TV.



Réaménagement des espaces publics à Renaudie

Les travaux d'aménagement des espaces publics de Renaudie entrent dans leur phase finale. Réfection des sols, végétalisation, nouveaux éclairages publics, plantation de haies pour favoriser l'intimité des logements... la ville met l'accent sur le cadre de vie. Pour ce faire, trois ateliers ont été organisés avec les habitants, notamment autour de l'aménagement de la place Pablo Picasso. Ainsi, des arbres seront plantés et un projecteur installé, celui-ci diffusera une image au sol, en l'occurrence la lune qui éclairera les pavés de Renaudie ! Les travaux seront achevés courant mai.



DR

Voyage au centre de la ville

En avril, chaque vendredi matin, la maison de quartier Fernand Texier invitait les habitants à une balade dans les rues de la ville. Un temps pour prendre l'air, rencontrer de nouvelles personnes et échanger. Une manière aussi de découvrir les multiples facettes de la ville, comme les œuvres réalisées sur les façades dans le cadre du Street Art Fest, la diversité de la végétation du parc Jo Blanchon ou encore la visite de l'arboretum du domaine universitaire, prévue en mai.



Un stand du Pspip lors du Forum santé organisé, en 2019, par la direction hygiène-santé et centre de planification en partenariat avec les acteurs santé de la commune.

La sant

La vulnérabilité de tout un chacun engendrée par la pandémie a mis plus que jamais en avant l'enjeu que représente la santé dans la société. Alors que les déserts médicaux sont une réalité pour certains territoires, Saint-Martin-d'Hères bénéficie d'une offre de soins plurielle, de l'installation d'établissements de santé de pointe et de structures de formation innovantes.

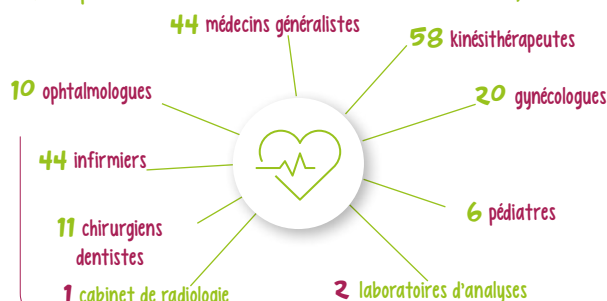
Contrat local de santé : une approche globale et transversale

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de soins de proximité, adaptée aux besoins des habitants... c'est tout l'enjeu du Contrat local de santé (CLS). Historiquement engagée dans une politique locale de santé publique, notamment à travers son service communal hygiène santé et son centre de planification, puis son entrée dans la démarche santé ville en 2011, la commune a mis en place son premier CLS en 2020, pour une durée de trois ans. Celui-ci est décidé à l'échelle du territoire par plusieurs partenaires (l'ARS*, l'État, l'Éducation nationale, le Chai**...) et constitue un plan commun d'actions en matière de santé qui s'ordonne autour de trois axes : réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé ; agir de façon globale par une approche transversale ; mettre en place des actions renforçant les habitants dans leur capacité d'agir pour la santé. De nombreux partenaires du territoire martinérois apportent leur contribution, tels que les médecins généralistes, les pharmaciens, le Pôle de santé interprofessionnel (Pspip), la Caisse primaire d'assurance maladie ou encore le Centre médical Rocheplane, avec un objectif commun : agir ensemble pour la santé des habitants et faciliter les parcours de soins. // GC

* Agence régionale de santé
** Centre hospitalier Alpes-Isère

Reportage sur le centre de planification à voir sur le Facebook SMH Web TV

402 professionnels de santé sur le territoire martinérois, dont :



Le soin : c'est essentiel !

Avec de nombreux pôles de pointe dédiés à la santé sur son territoire, Saint-Martin-d'Hères peut s'enorgueillir d'offrir à la population une offre de soins pluridisciplinaire efficiente, en prise directe avec les technologies médicales les plus poussées.

Depuis 1967, la clinique Belledonne est un établissement phare de la commune qui emploie

600 salariés et collabore avec 150 praticiens libéraux. Elle est la première clinique de l'Isère. L'établissement, labellisé "Ami des bébés" en 2019, comporte un important pôle de néonatalogie et de PMA⁽¹⁾ avec quatorze salles pluridisciplinaires dédiées à la maternité dont une salle d'accouchement naturel. La clinique vient en première position pour le traitement du cancer de la thyroïde. Elle dispense des traitements

Christel Peres-Bruzaud

Directrice de la clinique Belledonne



Notre structure propose une offre complète de soins et souhaite consolider sa position locale par des collaborations plus étendues et plus inattendues, par exemple par le biais d'un projet culturel dans les lieux de santé en proposant, au public comme aux soignants, des parenthèses culturelles autour des thèmes de santé environnementale. C'est l'opportunité de réaliser un projet transversal et territorial, dans une temporalité en lien avec des événements locaux, et d'impulser des formes artistiques originales en facilitant un accès à la culture avec une valorisation des patients. La clinique collabore avec la ville en ayant soin d'établir une relation privilégiée avec ses services sociaux et culturels, d'ouvrir le lieu de soins aux publics. En ce moment, la clinique participe activement à la prise en charge des patients atteints de la Covid en doublant sa capacité d'accueil en lits de réanimation. Des interventions non urgentes ont été annulées pour permettre aux médecins et aux soignants – que je remercie pour leur dévouement et leur professionnalisme – de les prendre en charge dans les meilleures conditions de sécurité et d'humanité. //

© CHU Grenoble Alpes

é au cœur de la ville

De Rocheplane jusqu'à l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) situé au Domaine universitaire, en passant par le Pôle de santé interprofessionnel (Pspip) et évidemment la clinique Belledonne ou encore le Chai, l'offre de santé à Saint-Martin-d'Hères est particulièrement riche et maille l'ensemble du territoire de façon équilibrée. De par sa position centrale au cœur de la métropole, sa proximité avec le campus, son accessibilité, l'étendue de sa superficie couplée à une politique d'aménagement propice à l'installation de nouveaux équipements, la ville s'est étoffée, au fil des années, de nombreuses structures relevant du secteur de la santé.

La transversalité pour répondre aux besoins des habitants

La santé dépasse la notion de soin et inclut également la prévention, l'accompagnement médico-social, le bien-être et la prise en compte des spécificités et des besoins de la population. Pour ce faire, la mise en réseau des établissements de santé, l'amélioration de la coordination des soins en développant une complémentarité entre les médecines préventive, hospitalière, de ville et une prise en charge médico-sociale est essentiel. Cette transversalité nécessaire est sans aucun doute à l'œuvre sur le territoire martinérois, où de nombreux professionnels travaillent ensemble autour du partage de valeurs communes, dans une approche soucieuse d'apporter

des réponses adaptées aux besoins des personnes. En témoignent notamment les "réseaux" de santé de proximité, tels que le centre L'Étoile, le Pspip ou encore les nombreux liens tissés entre le campus, via les formations en santé, et les équipements. Le Contrat local de santé participent à la construction de cette dynamique territoriale, avec le souci de lutter contre les inégalités d'accès au soin et faire en sorte que chacun puisse se soigner dans les meilleures conditions. Le paysage de la santé à Saint-Martin-d'Hères se caractérise ainsi par cette complémentarité entre équipements de pointe et praticiens de proximité, réseaux de santé ou encore centres de formations innovants. // GC



médicaux ou chirurgicaux adaptés pour quinze spécialités, allant de l'esthétique à la chirurgie de la main, la neurochirurgie ou l'urologie... Des partenariats multiples sont noués avec la ville, notamment depuis une vingtaine d'années. Des rencontres régulières entre les professionnels de l'établissement et les services de la ville et de son CCAS se déroulent autour de la prévention en tabacologie et la lutte contre le cancer du sein, entre autres.

Le Chai, un établissement public de santé mentale

Avec près de 1 700 professionnels et 120 structures de soins réparties en Auvergne-Rhône-Alpes, le Chai⁽²⁾ est un des principaux acteurs du soin psychiatrique de la région. L'établissement est organisé

autour de pôles cliniques de psychiatrie générale et de spécialités adultes et enfants. À Saint-Martin-d'Hères, le Centre ambulatoire de santé mentale (Casm) permet un suivi plus souple des patients tout en leur offrant des formules de soins adaptées et de qualité. L'établissement, inauguré fin 2018, s'articule autour de six structures dédiées à l'accompagnement des patients, autour de soins en matière de conduites addictives, par exemple.

Rocheplane, un centre de rééducation pluridisciplinaire

Implanté sur le territoire martinérois depuis 2008, ce centre médical dépend de la Fondation Audavie dont le siège est situé dans les mêmes locaux. Cet établissement est

Jean Pébrier

Directeur général de la Fondation Audavie, centre Rocheplane



© CHU Grenoble Alpes

Notre établissement comporte 244 lits en hospitalisation complète dont un tiers est dédié à la médecine physique de réadaptation des membres supérieurs et de la main, en particulier. Notre structure est l'un des premiers centres d'hospitalisation de jour en France. Elle reçoit près de 2 000 patients par an, dont jusqu'à 750 en rééducation individualisée. Un de nos prochains objectifs est de développer notre offre en gériatrie dans le cadre du Plan régional de santé. Notre offre médicale met en synergie de nombreuses professions : kinésithérapeutes, psychologues, diététiciens pour une meilleure analyse du cas de chaque patient. Par ailleurs, nous veillons, dans le cadre de la dynamique culturelle impulsée par l'Agence régionale de santé, et en partenariat avec diverses salles de l'agglomération, dont celles de Saint-Martin-d'Hères, à accueillir des expositions ou des intervenants extérieurs, tous les jeudis pour les salariés et les patients. En outre, au sein de notre établissement, nous avons une référence culturelle et un budget dédié de 70 000 € par an. //

orienté dans la réadaptation physique et psychologique des personnes suite à différents traumatismes. La structure travaille en transversalité et relaye plusieurs centres hospitaliers comme le Chuga⁽³⁾, le Groupe hospitalier mutualiste et les cliniques Belledonne et des Cèdres. Il travaille également en partenariat avec des Ehpad. Avec cette multitude d'établissements de santé qualitatifs sur son territoire et les nombreux partenariats de confiance noués au fil des années, la ville, son CCAS et

son service hygiène-santé sont en mesure de relayer une offre de soins performante et adaptée, au plus près de la population. // KS

⁽¹⁾ Procréation médicalement assistée

⁽²⁾ Centre hospitalier Alpes-Isère

⁽³⁾ Centre hospitalier Grenoble-Alpes

À Saint-Martin-d'Hères
11 pharmacies, dont plusieurs
adhérentes au Pspip.
Les pharmaciens sont souvent les
premiers interlocuteurs des personnes
éloignées du système de santé pour les
orienter vers les différents professionnels.

Faire ensemble, au service des patients



Le «Café santé» du Psip accueille les habitants les jeudis de 12 h 30 à 15 h au Dom'inno, 37 av. du 8 Mai 1945. Tél. 04 76 59 34 52.

À Saint-Martin-d'Hères, de nombreux professionnels de santé ont fait le choix de se regrouper. Lutter contre les inégalités sociales de santé, favoriser l'accès aux soins, garantir une offre de premier recours* accessible, être en proximité avec la population constituent autant de valeurs portées dans l'intérêt des habitants.

Soutenue par la délégation départementale de l'ARS**, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Sud-Est grenoblois réunit des professionnels des communes de Saint-Martin-d'Hères, Poizat et Eybens. Cet espace de concertation et de collaboration vise à faciliter l'accès à un médecin traitant sur les territoires qu'elle couvre, à développer et organiser des offres de soins non programmés en s'appuyant sur les besoins identifiés par les acteurs de la santé. Elle ambitionne également de promouvoir les actions de prévention, mais aussi d'œuvrer à l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels.

Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin

Lutter contre les inégalités sociales de santé, articuler les compétences des différents professionnels pour gagner en qualité de soins rendus à la population, sont les maîtres-mots du Pôle interprofessionnel de santé (Psip). Fort d'une soixantaine de professionnels exerçant dans la commune et d'une vraie dynamique d'équipe en ambulatoire, le Psip intervient notamment

sur le secteur Quartier politique de la ville. À Renaudie, dans des locaux mis à disposition par la ville, est installé le Rep'Hères santé. Un médiateur amène les patients vers l'accès au droit et à l'autonomie dans leur parcours santé. Toujours à Renaudie, un «Café santé» vient d'ouvrir ses portes à l'initiative de l'un des représentants des patients. Une permanence, ouverte à tous, propose de se retrouver pour échanger autour de l'accès aux droits, l'organisation des soins... Des projets sont également élaborés par des professionnels et proposés aux publics concernés (marche, activité physique adaptée, santé-jeunes...). Face à des situations complexes (violence conjugale, douleurs chroniques...), des concertations sont également mises en place : patient et praticiens se mettent autour de la table pour avancer ensemble et trouver des solutions.

Enfin, un projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire monosite au 22 rue Malfangeat est en cours d'élaboration. Validé par l'ARS, Univ'Hères santé devrait rassembler près de trente professionnels désireux de faire «murs communs».



Pauline Girard

Médecin généraliste, membre du Psip



Depuis 2018, je suis installée dans la commune, au cabinet de la Grande Ramée. Lors de mon stage d'internat, en 2016, j'y avais retrouvé les valeurs de soin qui me parlaient. Je m'étais également impliquée au sein du Psip dont la vision sociale m'a plu d'emblée. Ces deux aspects ont motivé mon choix de m'installer à Saint-Martin-d'Hères. Au-delà d'une prise en charge globale des patients, avec les professionnels du Pôle de santé, nous travaillons à trouver des solutions pour accompagner le patient au-delà de sa santé physique et psychique, en prenant en compte son lieu d'habitation, sa situation financière, sa vie de famille... La réduction des inégalités sociales de santé passe ainsi par des activités comme l'éducation thérapeutique, des groupes de parole... Nous cherchons donc à promouvoir la santé en proposant des soins innovants. //



Centre de santé l'Étoile.

Centre de santé l'Étoile

Situé place Étienne Grappe, à Renaudie, l'espace de santé l'Étoile vient lui aussi de recevoir le soutien de l'ARS. Il abrite vingt-deux professionnels, parmi lesquels des travailleurs libéraux indépendants (psychologues, orthophonistes...) installés à l'étage. Le rez-de-chaussée accueille, quant à lui, six médecins généralistes et deux infirmières, qui, à partir du 1^{er} juin, seront organisés en centre de santé polyvalent avec une activité centrée sur les soins de premiers recours. Cette nouvelle orientation doit permettre un meilleur accès aux soins pour les patients qui bénéficieront par ailleurs du tiers-payant intégral ; mais aussi contribuer à «désengorger» les services des urgences saturés en réservant des créneaux dédiés aux soins non programmés. De nouveaux médecins et infirmiers devraient prochainement venir renforcer l'équipe existante, ainsi que trois assistants qui assureront une présence sur des horaires élargis (8 h - 19 h en semaine, samedi matin). Une permanence nocturne (20 h - minuit) devrait également être mise en place. //

*Ils représentent le premier niveau de contact entre la population et le système de santé
**Agence régionale de santé



Odile Saou

Présidente du centre de santé l'Étoile

Le centre de santé est une association Loi 1901. Les médecins et infirmiers qui vont exercer en son sein seront salariés de la structure. Ce fonctionnement devrait faciliter le recrutement de nouveaux médecins sur ce secteur prioritaire. À terme, le centre souhaite fédérer une quinzaine de praticiens généralistes et spécialistes (gynécologie, pédiatrie, allergologie, infirmier) qui puissent se relayer. La complémentarité des professionnels, le travail d'équipe, le partage des dossiers médicaux sont aussi de vrais atouts pour les patients. Le centre de santé garantira un meilleur accès aux soins pour les patients, mais aussi une plus grande qualité de vie pour les professionnels. //

Former et innover

Parce qu'elle accueille les deux tiers du Domaine universitaire mais aussi de nombreux équipements et entreprises de pointe, Saint-Martin-d'Hères est un territoire résolument tourné vers l'innovation et la formation, notamment dans le secteur de la santé. Focus.



© CHU Grenoble Alpes

Installé sur l'axe central du Domaine universitaire, desservi par l'avenue de la Houille Blanche, sur laquelle passent les lignes de tramway B, C et D, l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) accueille plus de 2 500 étudiants et personnels. Porté par le CHU et l'Université Grenoble-Alpes, cet équipement de 9 600 m² a été livré durant l'été 2020. L'IFPS regroupe en un même lieu d'enseignement les trois premières années des études de l'UFR* de médecine, de pharmacie, du département de maïeutique (sages-femmes) et les six autres instituts de formation paramédicale : cadres de santé, infirmiers, infirmiers anesthésistes, kinésithérapeutes, manipulateurs radio, puéricultrices. Ce regroupement facilite le suivi d'enseignements communs par les futurs professionnels

de santé appelés à travailler ensemble au cours de leur vie professionnelle. À l'issue de leur formation, 90 % des diplômés exercent dans les structures de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes et plus particulièrement du bassin grenoblois.

L'innovation au service de la santé

Juste à côté, la Maison de la création et de l'innovation propose des projets originaux en lien avec de nombreuses disciplines scientifiques. Elle a pour ambition, entre autres, d'étudier les enjeux humains et sociétaux de l'innovation et de la création dans des domaines variés tels que l'énergie, l'environnement ou encore la santé. Elle conçoit des dispositifs innovants, comme des programmes de formation de nature à soutenir une approche personnalisée du bien-vieillir

et du bien-être. L'école d'ingénieurs Polytech, située place du Conseil national de la Résistance, propose également une formation de pointe dans les technologies de l'information pour la santé. Tandis que SoluSanté – Pharma & Biotech, une entreprise étudiante associative basée au cœur du campus, permet aux étudiants des facultés de pharmacie et de biotechnologies de mettre en pratique les compétences qui leur sont enseignées au cours de leur parcours universitaire au service des entreprises. SoluSanté a reçu en avril le prix exceptionnel Covid-19 de la fondation UGA**. C'est donc une synergie d'acteurs de l'innovation et de la formation qui irrigue le territoire entraînant ainsi dans son sillage le monde économique, avec l'installation de nombreuses entreprises tournées vers la santé, à l'image, entre autres, de Demeure orthopédie qui réalise des orthèses et des prothèses. Par ailleurs, d'ici 2023, 4 500 m² de tertiaire sont prévus sur l'avenue Gabriel Péri, à côté de la clinique Belledonne, afin d'accueillir des praticiens multiples, étoffant d'autant plus l'offre de soins du territoire martinérois. // GC

*Unité de formation et de recherche

**Université Grenoble-Alpes

Nathalie
Luci



Adjointe
à l'hygiène
et à la santé

« Saint-Martin-d'Hères développe une politique de santé publique en direction de sa population à travers sa direction hygiène-santé et centre de planification depuis de longues années. Cette politique résolument tournée vers la population a été confirmée et renforcée en 2020 par la signature du Contrat local de santé, suite logique de l'Atelier santé ville. Il met l'accent sur la lutte contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé. Il vise à donner les moyens aux habitants d'être acteurs de leur santé, définit les priorités pour les prochaines années et se décline par différentes actions de promotion de la santé à construire et à mener avec les différents partenaires.

Convaincue que la santé est l'affaire tous, la ville s'applique à travailler en partenariat avec les acteurs de santé et les établissements installés dans la commune. C'est le cas, par exemple, pour la signature, prévue au second semestre, d'une convention avec le Centre hospitalier Alpes-Isère dans le cadre du Conseil local de santé mentale ; ou encore avec la mise à disposition d'un agent pour le centre de vaccination ouvert à Eybens et coordonné par la CPTS Sud-Est grenoblois*.

D'expérience, nous savons qu'agir conjointement est gage d'une plus grande efficacité des actions que nous menons auprès des habitants, jeunes et adultes. C'est aussi mue par cette volonté que la ville accompagne l'installation de nouveaux praticiens et favorise le groupement des acteurs de santé, en s'appuyant, entre autres, sur l'aménagement du territoire et le renouvellement urbain qu'elle impulse. Enfin, le service hygiène-santé et centre de planification constitue un véritable lieu ressource pour les habitants. Les professionnels multiplient les initiatives de prévention, de sensibilisation et d'information dans et hors les murs, au plus près des publics, comme les interventions en milieu scolaire, dans les maisons de quartier, etc. » Propos recueillis par NP

*Communauté professionnelle territoriale de santé couvrant les villes de Saint-Martin-d'Hères, Poizat et Eybens

“ Agnès Verdetti

Directrice de l'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS)



L'IFPS regroupe des étudiants des trois premières années de médecine et de pharmacie ainsi que sept instituts de formation paramédicale et sages-femmes gérés par le Chuga (infirmiers, maïeutique, manipulateurs radio, cadres de santé, kinésithérapeutes, puéricultrices, infirmiers anesthésistes). L'objectif est de créer une forte synergie entre ces futurs professionnels, de conforter la complémentarité de leur formation et de faciliter la création de projets transversaux. Les étudiants ont en commun des travaux pratiques, notamment autour de la prise en charge des paramètres vitaux. L'institut dispose de chambres d'hôpital, d'un bloc opératoire factices pour effectuer des mises en situation afin de préparer les étudiants à raisonner cliniquement, en complément de la formation académique. Cette interprofessionnalité répond à l'évolution de notre système de santé dans laquelle la prise en charge des patients s'inscrit dans des coopérations et des réseaux ville-hôpital. //

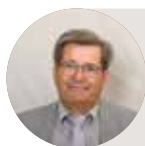
© CHU Grenoble Alpes

**Diana Kdough**

Communistes et apparentés
diana.kdough@saintmartindheres.fr

Pour l'émancipation politique et économique des travailleurs

Il est attribué au virus la destruction de pans entiers de l'économie et des milliers d'emplois. En fait, il s'agit d'une crise capitaliste comme en 2008. Le gouvernement accélère sa politique liberticide et antisociale contre les travailleurs, se servant de la question sanitaire comme prétexte. Les acquis sociaux et politiques gagnés suite à la victoire de 1945 sont attaqués et repris. Les 150 ans de la Commune de Paris, les 76 ans de la victoire sur le nazisme ne sauraient être de simples dates commémoratives. Ces événements portent, entre autres, l'histoire du mouvement d'émancipation politique et économique des travailleurs. La Commune de Paris, événement fondateur du mouvement ouvrier, ses incroyables avancées mais aussi ses limites, est indissociable de la nécessaire construction d'une organisation de lutte et de classe des travailleurs. Aujourd'hui, l'alternative politique, pour combattre la politique de Macron, ne peut partir que du développement des luttes, en nombre, en conscience, en organisation. Pour reconstruire une perspective de progrès pour le monde du travail, le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs, doit être le début de la riposte à la politique du capital, pour défendre et reconquérir nos droits sociaux, pour nos salaires et retraites, pour nos services publics, pour nos conditions de travail et nos statuts, pour la réponse aux besoins, pour nos libertés démocratiques. Mobilisons-nous !

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Vingt ans d'amitié

Une triste nouvelle a frappé les élu-e-s socialistes de la mairie de Saint-Martin-d'Hères avec la disparition de Fabien Spuhler. Notre groupe se sent orphelin d'un membre important qui venait d'entamer son second mandat auprès des Martinérois. Son militantisme a forgé le caractère de cet homme bon et serviable, toujours prêt à aider qui en avait besoin, une personne très sociable, avec un bon fond, quasi inépuisable. Fabien a milité au parti socialiste durant vingt ans, sans jamais faillir à ses idées de gauche. Dans sa vie privée, il a toujours été un papa et un grand-père exemplaire, auprès de ses 3 enfants et très fier de son petit-fils. Il était parti en formation pour être entraîneur de football. Sa passion a toujours été le sport à tous les niveaux.

Nous, élu-e-s socialistes, voulons lui dire :

Nathalie Luci : habitée par la tristesse et le chagrin. Que ton cœur et ton âme soient soulagés de toutes douleurs. Adieu mon ami. Léah Assali : tu pars avant nous, bien trop tôt, bien trop vite... Ta disparition nous rend profondément tristes. Repose en paix notre camarade, ami, confident. Tu nous manques et manqueras terriblement.

Giovanni Cupani : Fabien, mon compagnon de lutte et mon ami qui m'est resté fidèle et ne m'a jamais tourné le dos après vingt ans pourquoi es-tu parti si vite et si loin ? Repose en paix mon ami. Le groupe socialiste regrette ton absence et présente toutes ses condoléances à ta famille.

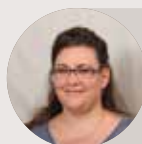
**Thierry Semanaz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Sortir très, très vite de l'élevage intensif !

Nous sommes confrontés à une pandémie aux conséquences sanitaires, économiques et sociales désastreuses. L'État s'est focalisé sur les masques, la relance économique, et la vaccination. Tout cela est essentiel, mais il convient d'agir sur les causes de cette crise afin d'éviter de prochaines pandémies que le monde scientifique nous annonce inéluctables. La Covid-19 est une zoonose, c'est-à-dire une maladie qui se transmet de l'animal à l'homme. L'élevage intensif et la déforestation pour nourrir et parquer les animaux que nous exploitons sont aujourd'hui deux causes parfaitement identifiées. C'est de l'élevage intensif que sont issus la très large majorité des produits d'origine animale que nous consommons. En France, cela concerne 83 % des poulets, 97 % des dindes, 97 % des lapins, 95 % des cochons, 60 % des caprins. Des animaux élevés en bâtiments fermés, en cage, voire directement sur béton. Pour anticiper les prochaines zoonoses, c'est tout un modèle qui est à repenser. Il faut suspendre immédiatement la construction des bâtiments industriels qui parquent les animaux dans des cages, sans espace ni lumière. En effet ces conditions de promiscuité extrêmes ne permettent pas d'assurer la sécurité sanitaire dont nous avons besoin. Cette proposition est soutenue par la Convention citoyenne pour le climat. L'urgence éthique, climatique, sanitaire et sociale impose d'engager notre pays dans une transition agricole et alimentaire : nous devons nous diriger vers une consommation durable et saine.

Minorité municipale

**Marie Coiffard**

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

**Claire Menut**

SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

L'autonomie doit être pour tous et toutes

L Allocation adulte handicapé (AAH) a été créée en 1975 afin d'apporter une sécurité financière à une personne en situation de handicap ne pouvant vivre d'une activité rémunérée. Cette sécurité financière est toutefois bien relative, l'AAH représentant au maximum 902,70 € par mois. En Isère, un peu plus de 8 000 demandes d'AAH sont accordées par la Maison départementale de l'Autonomie chaque année, soit environ 250 personnes concernées à Saint-Martin-d'Hères.

Or, le calcul de cette allocation est proportionnel aux revenus du ménage (conjointE, famille). Une personne en situation de handicap bénéficiaire de l'AAH voit son allocation diminuer, voire disparaître en fonction du montant des revenus de son ou sa conjointe, en devenant responsable financièrement, une situation qui précarise le ménage et interdit toute idée d'émancipation.

Grâce à une forte mobilisation citoyenne, le 9 mars dernier le Sénat s'est prononcé en faveur de l'individualisation du calcul de l'AAH. Cette mesure sera soumise au vote des députéEs le 25 mai prochain. À quelques semaines des élections au Conseil départemental en 1^{re} ligne sur les sujets handicap et dépendance, il est déjà temps de se mobiliser pour une autre idée de l'autonomie. Une pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale afin de recueillir 500 000 signatures :

<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-353>

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Améliorer notre cadre vie est primordial

Le problème de l'insécurité dans notre commune exige d'être résolu à partir de stratégies qui doivent correctement être équilibrées entre prévention et répression.

Combattre les principales formes de criminalité et présenter un meilleur cadre de vie pour tous les Martinerois est primordial.

La vidéoprotection ne menace pas les libertés, la vidéoprotection protège la liberté de se déplacer et d'aller et venir dans sa ville en toute sécurité.

Ainsi, il faudra installer les caméras dans les vraies zones sensibles mais aussi aux abords des écoles, et développer ces installations dans les années futures. Cela permettra de mieux détecter les infractions en tous genres, les ventes à la sauvette de matériel volé, le vandalisme sournois et les trafics de drogue.

Cependant, il est nécessaire de mettre en place une équipe qui suit avec bienveillance la vie de la commune et appliquer un renforcement des effectifs de la police municipale mieux formée pour faire face à toutes éventualités, et les munir d'armes à feu pour assurer leur légitime défense en cas d'agressions et pour faire preuve de dissuasion.

Je suis convaincu que nous sommes sur le point d'accomplir de fortes progressions sur le plan sécuritaire dans notre ville avec l'action et la volonté de M. le maire qui va en direction du déploiement de la vidéoprotection.

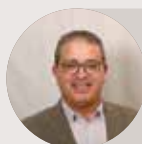
SMH nous souhaitons veiller sur toi.

La fermeture de l'école publique Saint-Just, une fatalité ?... vraiment ?

Nous avons appris, via les associations de parents d'élèves, que la mairie avait décidé de fermer l'école Saint-Just à la rentrée 2023 et de scolariser les élèves dans l'école Ambroise Croizat, puisque les effectifs des deux établissements étaient en forte baisse depuis plusieurs années.

Mais cette baisse, que la mairie a présentée comme un fait démographique, résulte en fait d'une stratégie mise en place depuis plusieurs années. La mairie avait, en effet, été interpellée à plusieurs reprises pour réaménager la carte scolaire, ce qui aurait permis un rééquilibrage entre les écoles. Nous pouvons donc regretter le manque de proactivité et de transparence de notre municipalité, dont l'objectif est en fait de réduire le nombre d'établissements sans l'assumer.

Nous appelons donc la mairie à gérer la suite de cette fermeture via une véritable concertation avec les habitants, et notamment les parents du quartier. Cela pourrait être notamment le cas pour la réflexion à mener sur l'utilisation des locaux de l'école Saint-Just. Pourrait-on utiliser ces locaux comme lieux d'accueil des activités jeunesse, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire, voire en faire une maison des associations ? Les idées des habitants, et notamment des parents d'élèves, ne manquent pas, il est donc vraiment temps de mettre en place un véritable dialogue !

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Suppression de la taxe d'habitation (TH) : quand la majorité méconnaît la réforme fiscale !

L'État a décidé la suppression par étapes de la TH. Cette suppression d'apparence généreuse, aura de lourdes conséquences. Ce sont d'abord les propriétaires, redevables de l'impôt foncier (TFPB), qui trinqueront. Pour 2021, la part communale et celle du département atteindront 55 %. Il s'agit, jusque-là, d'un simple glissement des 15 % du département vers la commune. Ce n'est pas tout. Qui payera la taxe Gemapi, logée dans la TH ? Elle sera reportée sur la TFPB ? Qui va compenser la disparition du dégrèvement de la TFPB pour le logement neuf (2 ans) et pour les HLM (15 ans) ? L'État va-t-il éponger cette perte, alors qu'à SMH le logement social (LS) représente 45 % de tout le parc ? Pourquoi un maire acceptera-t-il de construire des HLM qui n'apportent plus de TH ? Certaines communes, au lieu de supporter la charge des HLM, préféreront payer une TFPB plus forte et notre commune verra, soit augmenter encore plus le LS, soit subir une crise des loyers trop chers. Les loyers augmenteront pour compenser la hausse de la TFPB et la disparition de la TH. C'est mécanique. Cette révolution fiscale provoquera une rupture des liens entre le contribuable et sa commune : c'est le contribuable de la commune voisine qui paiera une part de sa TFPB à notre commune. Mais ce contribuable - citoyen ne votera pas à SMH ! Pendant ce temps la majorité baigne dans une parfaite ignorance de la réforme et n'anticipe pas les jours douloureux.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination est gratuite et n'est pas obligatoire.

La vaccination est proposée de manière progressive à la population.

**Vous voulez savoir si vous êtes concerné ?
Où vous faire vacciner et par quel vaccin ?**

- ✓ Rendez-vous sur
www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19
- ✓ Ou **parlez-en à votre médecin.**

12 février 2021

En l'état des connaissances, la réduction de la contagiosité par les vaccins aujourd'hui disponibles ou en cours de développement est incertaine.

**Même pour les personnes vaccinées, l'application
des gestes barrières et le port du masque restent nécessaires.**

Historien, auteur* et coprésident de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris.

18 mars - 28 mai 1871 : la Commune de Paris, dont on célèbre le 150^e anniversaire, aura duré 72 jours. Roger Martelli revient sur ce moment clé de l'Histoire qui s'achèvera lors de la Semaine sanglante par l'exécution de milliers de Communard-e-s.



©Julien Jaulin Hans Lucas

Commune de Paris : « La passion de l'émancipation »

En deux mois, les Communard-e-s ont constitué une République sociale et démocratique et mis en œuvre des mesures inédites : séparation de l'Église et de l'État, instruction laïque et gratuite, réquisition des logements vacants et des ateliers de production, droit du travail... Sur quel terreau a germé cette révolution populaire aux idéaux avant-gardistes ?

Roger Martelli : Au départ, l'avènement de la Commune est le résultat d'un sursaut à la fois social et patriotique, celui d'une population qui n'accepte ni la capitulation de la France devant les armées du nouvel Empire allemand, ni le dédain des demandes immédiates d'un univers populaire meurtri par un siège éprouvant de plusieurs mois. Massivement ouvrière, la population parisienne rêve de la « bonne République », cette « République démocratique et sociale » qui, depuis 1848, est l'objectif de la part la plus à gauche du courant républicain. Après le 18 mars, dans une capitale abandonnée par le gouvernement officiel, c'est cette République originale que les Parisien-ne-s veulent mettre en œuvre. Pour cela, ils désignent très majoritairement des élus qu'ils jugent capables d'aller dans ce sens. De fait, pendant la courte existence de la Commune, le peuple parisien ne sera pas déçu...

Déterminées, courageuses et revendicatives, les femmes ont occupé une place significative tout au long de l'insurrection. Comment l'expliquez-vous ?

Roger Martelli : À bien des égards, elles se situent dans la tradition révolutionnaire parisienne, qui s'était déjà manifestée dans le mouvement « sans-culotte » de 1789-1794, où les femmes jouent un rôle non négligeable. Il s'était prolongé en 1848, quand on a vu se développer, de façon souvent entremêlée, la revendication sociale et l'affirmation féministe naissante. Il est difficile de dire que la Commune a été à proprement parler « féministe ». Mais si les femmes n'obtiennent pas alors le droit de vote, elles sont associées en pratique à l'œuvre communale et bénéficient d'avancées non négligeables, comme la reconnaissance de fait de l'union libre

et l'accès à l'enseignement professionnel laïque et gratuit. En cela, les féministes d'aujourd'hui ont tout lieu de se reconnaître dans l'impulsion de la Commune de Paris, que les militantes d'alors ont coloré de leur empreinte.

La Commune a porté un puissant idéal politique, symbole de l'aspiration populaire à la justice sociale, la liberté et l'émancipation de la classe ouvrière. Cet événement est-il une « onde de choc politique et sociale qui traverse l'Histoire » ?

Roger Martelli : La Commune est symboliquement apparue comme un événement fondateur pour le mouvement ouvrier. Pour la première fois, le mouvement populaire menait une révolution par lui-même et pour lui-même, et non au bénéfice d'autres groupes sociaux. Les hommes élus à l'Hôtel de Ville, le 26 mars 1871, étaient à l'image de la population qui les avait élus. Cela ne s'était pas produit jusqu'alors et ne se reproduira plus par la suite. Les Parisien-ne-s ne se contentaient pas de mots de la République, mais entendaient donner à la devise républicaine de la Liberté, Égalité, Fraternité un contenu concret.

Il n'est donc pas étonnant que, après la Commune, son souvenir ait été fortement mobilisé, chaque fois que, sur les cinq continents, un peuple ou une fraction de ce peuple s'est dressé contre l'exploitation, la domination, l'aliénation des êtres humains. Dans le monde instable et dangereux qui est devenu le nôtre, cette passion de l'émancipation est toujours un puissant ferment de confiance et de combativité. Les communard-e-s ne s'abandonnaient pas au ressentiment, mais ils adossaient leur colère à l'espoir d'un monde différent, où l'égalité ne resterait pas abstraite, où la citoyenneté deviendrait plus directe, où la solidarité et l'esprit de partage prendraient le pas sur l'esprit de concurrence ou le désir de puissance.

Aujourd'hui encore, n'est-ce pas de ce côté-là que se trouvent le vrai réalisme et la véritable modernité ? // **Propos recueillis par NP**

*Commune 1871. La révolution impromptue, aux éditions Arcane 17 - 2021

Elles marchent...

Inspirées de l'œuvre de Joseph Beuys* (1921-1986), les actions du Musée du Temps Libre, installé au centre du quartier Renaudie, sont une ode aux liens sociaux, et prônent un artisanat vivant, fait d'échanges et dont le vivre ensemble est le principal matériau.

Avant le premier confinement, l'association proposait des "Oasîch" (ou îlots de chaleur humaine) au moyen d'une caravane-sauna installée ponctuellement au cœur du quartier Renaudie, où les habitants pouvaient, moyennant la somme de deux euros, venir discuter, se délasser, prendre soin d'eux tout en échangeant des techniques de massages traditionnelles et autres tours de mains autour du bien-être et de la détente.

**Une activité adaptée
au contexte sanitaire**

Aujourd'hui, avec les règles de distanciation en vigueur, la donne a changé... Mais qu'à cela ne tienne, Gabrielle Boulanger, la coordonnatrice de ces projets de vie de quartier a plus d'un tour dans son sac. C'est ainsi que sont nées, dès décembre 2020, tous les vendredis matin, les marches avec les gens du quartier. Ces balades hebdomadaires, réalisées en groupe restreint, permettent aux participantes de consacrer un temps pour elles sans les enfants, pour discuter et échanger tout en évitant la sédentarité et ainsi s'aérer le corps et l'esprit. Au cours de ces promenades, des "portraits sonores" sont réalisés. Ils recueillent les paroles des personnes volontaires et



devraient, normalement, être diffusés lors de la session de Foul'Baz'arts 2021. Ce projet innovant a bénéficié d'aides de l'État. Et... maintenant que la dynamique est lancée, les organisateurs espèrent bien que les habitantes vont s'en emparer pour continuer à la faire vivre et circuler de manière autonome, afin que tous ces liens tissés puissent grandir, essaimer, et... perdurer. // KS

**Très engagé politiquement, il a mis en place la notion de "mythologie individuelle" et l'emploi de matériaux non conventionnels. Son travail revêt également une vocation thérapeutique qui « vise à guérir la société de ses maux ». Il dit aussi « tout homme est un artiste, et si chacun utilise sa créativité : tous seront libres ! »*

SOUMIA BENTOUATI, habitante du quartier Renaudie

"J'ai commencé cette activité, organisée par la maison de quartier Louis Aragon et encadrée par Gabrielle Boulanger de l'association Musée du Temps Libre, après le premier confinement. Habituellement, nous sommes un petit groupe de 4 à 5 personnes, mais ce ne sont pas toujours les mêmes qui viennent au fil des sorties. La marche m'apporte beaucoup de bien-être. Elle est aussi bonne pour mon moral, car lorsqu'on marche on sécrète des hormones de la joie, on a moins mal au dos et cela nous détend. Cela nous permet aussi de discuter entre nous pendant que nos enfants sont à l'école. On peut ainsi partager nos idées et nos connaissances. Ces balades nous font découvrir de nouvelles destinations comme le campus, les berges de l'Isère, les jardins familiaux ou encore les nombreux parcs de la ville. Je participe à cette activité depuis sa création, je n'ai jamais manqué une séance, sauf lorsque j'ai eu la Covid et que j'ai dû l'interrompre pendant un mois. Mais depuis, je suis très assidue, cette sortie hebdomadaire me fait du bien : j'adore marcher."



La Cie les Noodles fait son TRIP !

Le TRIP - Théâtre roulant d'intérêt public - est le nouveau projet de création de la Cie Les Noodles. Un projet conçu dans l'urgence de rebondir face à l'impact de la crise sanitaire sur le monde culturel. Et aussi parce que « l'art n'est pas un luxe, mais une nécessité ; parce que le spectacle est un formidable vecteur de lien social », nous disent les membres de la compagnie. Imaginé comme un food-truck (camion-restaurant), le TRIP est un mini-théâtre ambulant destiné à aller au-devant du public

dans les quartiers et les villages pour un moment partagé de théâtre, de chansons, de marionnettes « selon les envies et les besoins de chacun ». Si le projet artistique est bien ficelé, le véhicule et son aménagement restent à financer, d'où l'appel à pré-achat de spectacles lancé par la Cie et la campagne de financement participatif qui lui a permis de récolter 11 829 euros.

Engagée dans le soutien à la culture mise à mal par la pandémie (voir p. 8), la ville s'est

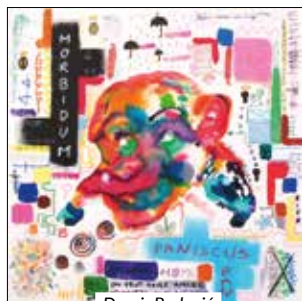
saisie de cette initiative tant originale qu'adaptée à la situation actuelle. Dans le cadre de l'élaboration de la programmation estivale, Saint-Martin-d'Hères en scène a sollicité la compagnie pour proposer aux habitants des spectacles festifs et familiaux, dans la proximité et sur des thématiques réfléchies avec les maisons de quartier afin de mieux répondre aux attentes et faire sens. // NP

Pour aller plus loin :
lesnoodles.wordpress.com

Artothèque

Quand la création contemporaine s'invite chez les habitants

Faire circuler l'art contemporain en prêtant des œuvres d'art à la population, à une école, une entreprise... c'est le principe de l'artothèque créée au sein de l'Espace Vallès.



Damir Radović



Dominique Lucci



Philippe Veyrunes

En septembre prochain, une artothèque verra le jour à l'Espace Vallès. Le principe ? Mettre à disposition du public des œuvres d'art afin qu'elles soient prêtées, comme le fait une bibliothèque avec les livres.

C'est en 1968, à Grenoble, qu'André Malraux, alors ministre de la Culture, inaugure la première artothèque pérenne au sein de la bibliothèque publique, dans une volonté de diffuser l'art contemporain dans les régions. En effet, ce concept permet à des habitants, des établissements scolaires, des entreprises... d'emprunter, pour un laps de temps défini, une œuvre d'art originale et de l'accrocher dans un salon, une salle de classe, un bureau... L'art s'invite ainsi dans l'intimité de la population.

Sensibiliser

à la création contemporaine

Pour créer sa propre artothèque, la commune va se constituer, au fil du temps, un fonds d'œuvres, avec un premier budget d'acquisition de 10 000 € (voté lors du Conseil municipal du 23 avril). Celui-ci

sera reconduit chaque année à hauteur de 5 000 €. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs de la délibération cadre de la politique culturelle 2020-2026*, avec la volonté de rendre accessible la culture pour tous et à tous et de développer la démocratie culturelle par la participation des usagers. L'artothèque conjugue ainsi soutien à la création, accès à la culture et démarche participative, puisqu'une centaine d'habitants ont pu choisir ensemble des œuvres que va acquérir la ville, via un vote qui s'est déroulé à l'Espace Vallès. Les créations ont toutes été réalisées par des artistes qui ont exposé à l'Espace Vallès. Ainsi, les acryliques tout en volumes et couleurs de Philippe Veyrunes côtoient les œuvres de l'artiste pluridisciplinaire Claire Dantzer, l'imaginaire poétique

très singulier de Dominique Lucci, les dessins et fresques de Ludovic Paquelier ou encore les œuvres d'Alice Assouline, inspirées par les univers folkloriques et les contes. Ces œuvres pourront être réservées par les personnes adhérentes à la Médiathèque. L'artothèque est un formidable vecteur de transmission et propose un autre mode de relation à l'art contemporain en le sortant des lieux qui lui sont traditionnellement dédiés. // GC

*Adoptée lors du Conseil du 26 janvier 2021

ESPACE VALLÈS

Reportée en raison de la crise sanitaire, l'installation textile Ode à la neige du sculpteur François Germain est à voir à l'Espace Vallès du 18 mai au 3 juillet.

Street Art Fest Grenoble-Alpes, c'est reparti !

Porté par l'association Space Junk et ses partenaires, dont Saint-Martin-d'Hères, le Street Art Fest Grenoble-Alpes est de retour en terre martinéroise du 28 mai au 4 juillet. Pour sa 7^e édition et la 4^e dans la commune, plusieurs fresques sont envisagées, telles que celles de l'artiste Li-Hill, du



Néerlandais Telmo Pieper et d'autres encore à confirmer. Plusieurs animations sont

prévues. Une conférence sur cet art urbain a été organisée à la résidence autonomie Pierre

Semard le 13 avril. D'autres réalisations devraient enrichir le patrimoine artistique urbain de la ville tandis que des événements annexes au festival pourraient être organisés. En attendant, une application (www.streetartfest.org/app) permet de revoir les œuvres qui ornent déjà le territoire métropolitain. // LM

Reportage vidéo sur le Facebook SMH Web TV

ESSM athlétisme

Aller de l'avant !

Depuis bientôt 60 ans, l'ESSM athlétisme fait courir ses adhérents de 4 à 90 ans ! Malgré une saison 2020-2021 impactée par la pandémie, le club continue de mettre en avant sa pratique.

« **C'**est certain qu'en raison de la Covid-19 c'est plus compliqué. Les entraînements ont toujours lieu mais uniquement en extérieur, alors certains adhérents, notamment les enfants, ont délaissé le stade surtout durant les mois les plus froids », explique Albert Fernandes, président du club. Malgré ces aléas, le nombre d'inscrits est demeuré stable en septembre 2020, avec une moyenne de 150 membres. « Le club est



La course des 10 et 5 km qui s'est déroulée le 1^{er} mars 2020 a réuni de nombreux participants.

ouvert dès 4 ans et le plus ancien a 90 ans ! » L'athlétisme est une discipline complète que l'on peut pratiquer à tout âge, ses bienfaits sont multiples. Les membres du club s'entraînent au stade Paul Langevin. « Nous avons adapté nos horaires à la fois par rapport au couvre-feu mais aussi pour que les groupes ne se croisent pas. En parallèle, chacun garde son masque avant les exercices ainsi qu'un espace de deux mètres entre les personnes. »

La course des 10 km reportée

Des règles contraignantes auxquelles s'ajoute l'annulation des compétitions diverses. « C'est plus difficile de se motiver sans objectif, toutefois les membres du bureau et les entraîneurs restent mobilisés. Nous continuons de nous réunir une fois par mois en visioconférence, c'est important de maintenir ce rythme d'échanges. » Concernant la course des 10 km de l'ESSM athlétisme,

« nous avons préféré la reporter au 26 septembre. » Il s'agit d'un événement de taille qui réunit chaque année de nombreux participants. « Cette course nous permet de promouvoir la discipline auprès de tous les publics, une valeur phare de notre club. » En attendant des jours meilleurs et le retour des manifestations, l'ESSM athlétisme garde le cap et espère que les adhérents seront toujours au rendez-vous à la rentrée prochaine ! // GC

Inscriptions à la course des 10 et 5 km uniquement en ligne, durant l'été, sur le site : essmathletisme.fr.

Office municipal du sport, une association rassembleuse



Le bal "des années 80" rassemble plus de 350 personnes. Annulé en 2020, tout est prêt pour l'édition 2021...

Réuni en assemblée générale, l'Office municipal du sport (OMS) réaffirme son soutien aux associations adhérentes qu'il fédère. Avec l'espoir nourri de pouvoir se retrouver enfin tous ensemble lors du grand bal annuel.

L'office municipal du sport a tenu son assemblée générale ordinaire et extraordinaire samedi 10 avril. Cet événement important de la vie associative a

permis d'élire le nouveau bureau et de faire le point sur la situation avec les représentants des quinze clubs sportifs adhérents. « Avec les activités supprimées, ou maintenues à minima du fait de la crise sanitaire, certains clubs rencontrent des difficultés, en termes de pertes d'adhérents et financières, qu'ils ont pu exprimer et partager avec les autres bénévoles », explique Chaïb Rami, le président nouvellement réélu.

« Notre rôle étant, entre autres, de faire le lien entre les présidents de clubs et le service des sports de la ville », plusieurs réunions ont eu lieu pour essayer de s'organiser au mieux, en tenant compte des contraintes sanitaires, et trouver des solutions satisfaisantes pour tous. Dans un élan de solidarité qu'elle affiche depuis le début de la pandémie, la ville a fait le choix de soutenir les associations sportives du territoire en maintenant les subventions à même hauteur. Pour sa part, l'OMS a perçu 40 000 euros. Cette somme est destinée à assurer le fonctionnement de la structure, à accompagner les clubs dans leurs projets et à organiser les visites médicales

obligatoires pour toute pratique sportive. Une activité que l'OMS a pu maintenir jusqu'en octobre 2020. Réalisées « par des médecins détachés pour assurer une mission qui correspond à leurs valeurs », ces visites médicales ont concerné 336 sportifs pour la saison 2019-2020, contre 169 en 2020-2021, en raison, notamment, de l'arrêt des compétitions et des entraînements en salle. « Nous sommes le dernier OMS du département à gérer un centre médico-sportif et à proposer des visites médicales. Et nous y tenons ! », affirme la vice-présidente Tourkia Hachani. // NP

ZOOM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A ÉLU SON NOUVEAU BUREAU :

- Chaïb Rami, président
- Tourkia Hachani, vice-présidente
- Adli Guerbaa, trésorier
- Nathalie Cupani, secrétaire

CRC Érik Satie

Une Quinzaine dématérialisée... mais bien vivante !

La Quinzaine artistique du conservatoire à rayonnement communal Érik Satie s'est déroulée en ligne pour la seconde fois. Du 29 mars au 9 avril, elle a proposé aux musiciens toutes sortes d'activités filmées, avec, pour fil conducteur, les musiques d'hier et d'aujourd'hui, notamment avec la complicité du Harlem Swing Orchestra (1) (HSO) qui racontait, en images et en musique, la magie du Jazz dans le New York des années 1930. Le projet "musique en boîte" a, pour sa part, contribué à faire découvrir au public, Léopold, le père de Wolfgang Amadeus Mozart (2), ainsi qu'une session intitulée "Jazz en boîte chez René", avec des morceaux interprétés par les élèves et des Bulles de Jazz (3) tirées du spectacle du HSO. Des découvertes en compagnie des élèves flûtistes et danseurs avec *La petite musique savante* (4) ou encore des voyages musicaux et poétiques (5) exécutés par les jeunes musiciens des classes de cordes. Sans oublier l'importante participation chorale (6) de 728 élèves d'élémentaire de dix groupes scolaires martinérois qui, avec leurs enseignants, concocteront des cartes postales numériques en vidéo qui se dévoileront jusqu'à l'été sur le portail culturel. De quoi ravir tous les amateurs et montrer aux familles les aptitudes et le travail accompli par les enfants tout au long de l'année en musique, chant, danse ou théâtre. Un pari tenu pour démontrer qu'à Saint-Martin-d'Hères la pratique artistique fait partie intégrante d'un essentiel nécessaire à l'épanouissement de chacun. // KS



1.



2.



3.



4.



5.

SMH *ma ville* mai 2021 // 443

Cartes postales
musicales : rendez-vous sur
culture.saintmartindheres.fr

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les Maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou [accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public-voirie@lametro.fr)

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'été :
• du lundi au samedi de 8 h 45
à 12 h et de 13 h à 18 h.
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Élections, mode d'emploi

**Les élections départemen-
tales et régionales** initialement
prévues en mars sont repor-
tées aux 20 et 27 juin. Elles
vont permettre aux citoyens
d'élire leurs conseillers départe-
mentaux d'une part, et région-
aux, d'autre part. L'ensemble
de ces conseillers est élu pour
une période de six années.
À Saint-Martin-d'Hères, ce
double scrutin se réalisera dans
22 bureaux de vote subdivisés
en raison des contraintes sani-
taires. Il devrait y avoir au total
une trentaine de lieux. Ainsi,

tous les bureaux de vote seront
dédoublés, soit dans un même
lieu avec des salles distinctes
pour chaque scrutin, soit dans
un espace différent situé à
proximité, lorsque la configu-
ration des bâtiments est trop
exiguë. En tout état de cause,
les électeurs concernés par un
changement de bureau de vote,
en seront informés. Des affi-
chages précis seront apposés
sur les lieux de vote le jour J. Les
électeurs ont jusqu'au 14 mai
prochain pour s'inscrire sur les
listes électorales. En raison de

la Covid, chaque électeur peut
détenir deux procurations éta-
blies en France, et pourra voter
pour deux autres électeurs
martinérois. Sur place, toutes
les règles sanitaires en vigueur
seront appliquées, afin que les
électeurs puissent procéder
sereinement à leurs votes. // KS

Pour toute question contacter
le service état civil et démarches
citoyennes

- Inscriptions directes ou
par courrier : service affaires
générales : 04 76 60 73 73
- Service ouvert le lundi de

13 h 30 à 17 h et du mardi au
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
• Justificatifs pour l'inscription
sur les listes électorales : carte
d'identité ou passeport +
justificatif de domicile de moins
de trois mois (facture : eau, gaz,
électricité, téléphone fixe ou box
Internet).
• Inscriptions en ligne et
demandes de procuration sur :
www.service-public.fr
• Pour les procurations, le
formulaire doit être validé soit
au bureau de police nationale
de proximité, en gendarmerie
ou au tribunal judiciaire.

VOS MARCHÉS!

vous en font voir de **toutes les COULEURS**!

>> Champberton
(rue Federico Garcia Lorca)
MERCREDI
ET SAMEDI

>> Croix-Rouge
JEUDI
ET DIMANCHE

>> Paul Éluard
MARDI
ET VENDREDI

Maraîchers, fromagers, charcutiers-traiteurs... les commerçants non sédentaires sont à votre service, près de chez vous, tous les jours de la semaine.



Tout marché, à l'exception du lundi.



TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE

1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

Le Département de l'Isère
soutient ses commerces

isère
FRANCE

VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS SUR :
www.enbisdemorue.fr

CCI NORD ISÈRE CCN NORD ISÈRE CCN NORD ISÈRE





SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !




+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

ensemble
gardons
notre ville
PROPRE

MON MASQUE,

je le jette toujours
à la poubelle



Le masque c'est **dans la poubelle**,
pas sur la chaussée